

30-04-2026

L'an deux mille vingt-six

Le six mai à vingt-heures trente minutes

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Adeline BETAÏLOULOUX, Maire.

Etaient présents : Marylène COUSSY, Olivier LATOUR, Marion FROUIN, Vincent DENIZIOT, Thierry CANTEIRO, JEAN-LOUIS LARUELLE, Pascal GIROLET, Patrick CHATELLIER-HUMEAU, Isabelle PAIS, Sandra MARI, Céline BROUCKE, Julien HELLIO, Emilie PETO, Gwenaëlle CARRE, Ludovic DALENÇON, Gaëlle GODEFROY, Claire PERISSAT, Thomas ESTEVAO formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice 23
Présents 20
Votants 23

Secrétaire : Mme Karine PATIN

Pouvoirs :

Mr Thomas RENAULT ayant donné pouvoir à Mme Emilie PETO

Mr Laurent NEVEU ayant donné pouvoir à Mme Marylène COUSSY

Mme Nelly GIRAUDON ayant donné pouvoir à Mme Gaëlle GODEFROY

2026-34 Sortie scolaire des CM2 à Maillé : mutualisation du transport avec la commune de Dierre

Madame Marion FROUIN, adjointe en charge de la vie scolaire, expose que, chaque année, les élèves de CM2 se rendent à Maillé avec l'association UNC d'Athée sur Cher, avec une prise en charge du transport par la commune.

Cette année, la sortie, prévue le 23 juin prochain, est mutualisée avec la commune de Dierre, soit 35 élèves d'Athée sur Cher et 15 élèves de Dierre.

Aussi, d'un commun accord avec la commune de Dierre, il est proposé :

- que la commune d'Athée sur Cher règle la totalité de la facture de transport,
- que la commune de Dierre rembourse sa part au prorata du nombre d'enfants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la prise en charge de la totalité de la facture de transport pour la sortie des élèves de CM2 à Maillé, avec remboursement par la commune de Dierre de sa part au prorata du nombre d'enfants.

La secrétaire de séance


Karine PATIN jointe au MAIRE
Karine PATIN

Pour extrait certifié conforme,



La Maire


Adeline BETAÏLOULOUX